

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du
JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 septembre 2010	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage :	21 septembre 2010	En exercice: 26
		Présents : 25
		Votants : 26

Séance du 30 septembre 2010

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille dix à dix neuf heures, à la salle des Fêtes de Béon, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléant de Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Mohamed EL HAÏBA (suppléant Monsieur Thierry LEAU), Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves GENTY (pouvoir à Monsieur Bernard MORAINÉ) Madame Frédérique COLAS (suppléée), Monsieur Ronan LAURENS (suppléé), Thierry LEAU (suppléé),

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : Adhésion à l'Association des Maires de France
(N° FIN/2010/51)

N° FIN/2010/51	Conseil communautaire du 30 septembre 2010
----------------	---

OBJET : Adhésion à l'Association des Maires de France

Considérant la nécessité pour les services de la Communauté de Communes du Jovinien d'avoir recours à l'Association des Maires de France pour des conseils, via son service juridique, il est proposé d'adhérer à cet organisme.

L'adhésion pour 2010, à ce jour, s'élève à 614,76 €.

**Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré,
par 25 voix pour, 1 abstention (Mme MATIVET-
KERBRAT)**

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes du Jovinien à l'Association des Maires de France

AUTORISE le président ou son délégué à signer les pièces nécessaires.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

date de réception
par la Préfecture :
26.10.2010
date de publication :
26.10.2010



A blue ink handwritten signature, appearing to be "Nicolas Soret", written over a horizontal line.

